# Module de formation continue du Pharmactuel

Le *Pharmactuel* offre un module de formation continue accessible à tous. L'Ordre des pharmaciens accordera 3 UFC aux pharmaciens ayant suivi cette formation.

Pour avoir accès au module de formation continue et répondre aux questions, vous devez vous rendre sur le site du *Pharmactuel* www.pharmactuel.com et cliquer sur « module de formation continue » dans la section « formation continue ». Vous pourrez ainsi imprimer le formulaire, répondre aux questions et nous le faire parvenir par télécopieur au 514 286-1081. Vous pouvez également accéder au module par le site de l'A.P.E.S. www.apesquebec.org, sous l'onglet « formation continue » dans la section « Activités en cours/à venir » sous « Activités d'autoapprentissage ».

### **QUESTIONS**

#### **ÉVALUATION CRITIQUE DE LA DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE**

- Les patients ayant un profil dit « dipper » présentent une chute nocturne de tension artérielle de plus de 10 %, ce qui contribue à une diminution du risque d'événements cardiovasculaires. VRAI ou FAUX?
  - a) Vrai
  - b) Faux
- 2. À partir de quelle valeur d'albumine urinaire considère-t-on qu'un patient insuffisant rénal chronique est atteint de microalbuminurie (mg d'albumine/24 h de collecte urinaire) dans l'étude?
  - a) 25
  - b) 30
  - c) 35
  - d) 40

#### **PHARMACOTHÉRAPIE**

- 3. L'administration de médicaments par CVO est plus fréquente que par CAO. VRAI ou FAUX?
  - a) Vrai
  - b) Faux
- 4. L'adrénaline peut être administrée sans risque par CAO. VRAI ou FAUX?
  - a) Vrai
  - b) Faux
- Idéalement, le CAO est réservé aux prélèvements sanguins et le CVO à l'administration de médicaments. VRAI ou FAUX?
  - a) Vrai
  - b) Faux
- 6. Parmi ces quatre médicaments, lequel peut être administré par CAO?
  - a) diazépam
  - b) phénytoïne
  - c) dobutamine
  - d) albumine

#### CAS CLINIQUE EN DIRECT DE L'UNITÉ

- 7. Des cas de pneumonie interstitielle ont été rapportés en présence de tous les médicaments suivants sauf un. LEQUEL?
  - a) Nitrofurantoïne
  - b) Bléomycine
  - c) Citalopram
  - d) Amiodarone
- 8. Un corticostéroïde devrait être administré dans les plus brefs délais à tous les patients présentant une pneumonie interstitielle associée au méthotrexate? VRAI ou FAUX?
  - a) Vrai
  - b) Faux
- Concernant la réintroduction du méthotrexate après une pneumonie interstitielle, lequel des énoncés suivants est VRAI?
  - a) Dans la majorité des cas, il est préférable de ne pas réintroduire le méthotrexate après une pneumonie interstitielle
  - b) Tous les patients ayant subi une pneumonie interstitielle peuvent être réexposés au méthotrexate
  - c) Il est possible de réintroduire le méthotrexate si le patient reçoit une prophylaxie à l'aide de corticostéroïdes
  - d) Le taux de récurrence de pneumonie interstitielle associée au méthotrexate lors d'une réintroduction de ce médicament s'élève à environ 5 %

#### **AU CENTRE DE L'INFORMATION**

- 10. Lequel de ces patients court un plus grand risque de présenter une réaction d'hypersensibilité à un produit de contraste iodé?
  - a) Jasmine, 26 ans, allergie aux crevettes se manifestant par une enflure des lèvres
  - b) Joseph, 70 ans, a déjà eu trois angiographies avec injection d'un produit de contraste iodé sans aucune anomalie
  - c) Viola, 45 ans, qui a déjà fait une réaction immédiate modérée lors de l'injection d'un produit de contraste iodé
  - d) Simon, 12 ans, en bonne santé dont le frère jumeau est allergique aux arachides



# FORMULAIRE DE RÉPONSE POUR L'OBTENTION D'UNITÉS DE FORMATION CONTINUE DE L'ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC

## **A**CTIVITÉ

Noircir les cases appropriées

1 A O B O

Titre: Pharmactuel, volume 45, numéro 3 (Juillet-Août-Septembre 2012)

**Type :** Autoapprentissage (publication électronique) **Date(s) :** Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2012

Répondre à toutes les questions. SVP écrire lisiblement. Les réponses illisibles, ambiguës ou multiples seront rejetées.

| 2  | A O                   | ВО | СО | D O |  |  | 7  | A O | ВО | СО  | D O |
|--|-----------------------|----|----|-----|--|--|----|-----|----|-----|-----|
| 3  | A O                   | ВЭ |    |     |  |  | 8  | A O | ВО |     |     |
| 4  | АО                    | ВЭ |    |     |  |  | 9  | АО  | ВО | СО  | D O |
| 5  | A O                   | ВЭ |    |     |  |  | 10 | A O | ВО | c o | D O |
| Nom :  |                       |    |    |     |  |  |    |     |    |     |     |
| Prénom :   |                       |    |    |     |  |  |    |     |    |     |     |
| Téléphone :  |                       |    |    |     |  |  |    |     |    |     |     |
| Date :   | Date : N° de permis : |    |    |     |  |  |    |     |    |     |     |
| Lieu d'exercice : O Établissement O Officine O Industrie O Autre |                       |    |    |     |  |  |    |     |    |     |     |

Cette activité a fait l'objet d'une demande d'accréditation par l'Ordre des pharmaciens du Québec afin que des UFC soient accordées aux participants qui auront un minimum de 7 bonnes

6 A O B O C O D O

# Veuillez retourner ce formulaire par la poste ou par télécopieur à :

Nicole Germain, adjointe administrative A.P.E.S. 4050, rue Molson, bureau 320 Montréal (Québec) H1Y 3N1

Télécopieur : 514 286-1081

réponses sur 10.